



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance ordinaire du 7 mars 2016, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- d'Orléans, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron , maire.

Sont présents:	Claude Rousseau	Conseiller
	Mme Caroline Turgeon	Conseillère
	M. François Pichette	Conseiller
	Mme Nathalie Vézina	Conseillère
	M. Alain Dion	Conseiller
	Mme Huguette Giroux	Conseillère

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire- trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 .Adoption du procès- verbal du 1er février 2016
4. Gestion financière et administrative
 - a) Rapports sommaires prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Assurance MMQ
 - c) Valeur agréer du camion neuf de pompier
 - d) Poste d'adjoint au directeur général/secrétaire-trésorier
 - e) Recommandation au poste de contremaître aux travaux publics municipaux
 - f) Soumission pour abri de ventilation à Logisport
 - g) Autorisation de paiement du camion de pompier (Carl Thibault)
 - h) Autorisation de paiement des travaux de la Seigneurie (Jos Pelletier)
 - i) Vente du garage de toile (250\$)
5. Sécurité incendie
 - a) Embauche d'un pompier
- 6 Réseau routier
 - a) Soumission pour agrandissement du garage municipal
7. Hygiène du milieu
 - a) Entente sur montant de servitude pour le Côté Nord de la Seigneurie sur le lot 120-P
 - b) Résolution pour signataire de la servitude chez le notaire
 - c) Soumission pour abri (remise) de prélèvement des eaux usées



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Adoption du règlement de modification #427-2016 modifiant le règlement 38 autorisant les rues de la municipalité
9. Loisirs et culture
 - a) Résolution pour acceptation du projet de bibliothèque
 - b) Projet de course du défi Santé 2 juin 2016
 - c) Demande de Brigadier scolaire
 - d) Heures de glace de l'Aréna Trane facturé par MRC
10. Lecture de la correspondance
 - a) Lettre du Mamot pour schéma d'aménagement
11. Rapport verbal du maire sur les activités de la MRC
12. Rapport verbal des comités de travail par les élus
13. Affaires nouvelles
 - a) Demande de commandite Chœur de l'île d'Orléans (50\$)
 - b) Demande du club Optimiste pour Lydia Boutin
 - c) Demande du Club optimiste pour 30ième anniversaire du Club.
 - d) Questionnaire à compléter par le conseil pour la firme de vérification
 - e) Demande de financement pour la fête nationale 2016 St-Laurent (500\$)

Période de questions du public

14. Levée de l'assemblée

Sur proposition de la conseillère Mme. Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 février 2016

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2016.

ADOPTÉE.

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 29 février 2016

Sur proposition de la conseillère Mme. Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses du conseil, le dépôt des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 29 février 2016 totalisant 727 313.02\$

ADOPTÉE

1733-2016

1734-2016

1735-2016



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1736-2016

b) Renouvellement de l'assurance MMQ.

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement de l'assurance MMQ du 1^{er} janvier 2016 au 1^{er} janvier 2017 au montant de 31 461\$

ADOPTÉE

c) Valeur agréée du camion neuf de pompier

Le conseil reporte la clause de la valeur agréée à mars 2017.

1737-2016

d) Poste d'adjoint au directeur général/secrétaire-trésorier

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que dans le cadre de la planification de la relève du directeur général/secrétaire-trésorier, d'afficher un poste d'adjoint au directeur général/secrétaire-trésorier dans Québec Municipal jusqu'au 8 avril 2016. La description de tâches est déposée au conseil.

ADOPTÉE

e) Recommandation au poste de contremaître aux travaux publics municipaux

1738-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Alain Rousseau comme contremaître aux travaux publics municipaux, le salaire est établi en fonction de la politique salariale à compter du 7 mars.

ADOPTÉE

f) Soumission sur invitation pour abri de ventilation à Logisport

Considérant la soumission de Construction Laffer au montant de 2347.24\$

Considérant la soumission de Gaétan Gosselin au montant de 1950\$

Considérant la soumission de Rénovation Orléans au montant de 3760\$

1739-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir le plus bas soumissionnaire M. Gaétan Gosselin au montant de 1950\$ plus taxes tel que décrit dans la soumission et le devis. La dépense sera assumée par le budget d'opération.

ADOPTÉE.

g) Autorisation de paiement du camion de pompier (Carl Thibault)

Considérant la confirmation d'inspection après préparation finale du véhicule d'intervention #1FVACYCYXGHHF8048 et recommandé par le consultant M. Alain Côté;

1740-2016

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement du camion de pompier fabriqué par la firme Carl Thibault au montant de 349 075,59\$. Le financement sera assumé par un règlement d'emprunt.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1741-2016

h) Autorisation de paiement des travaux de la Seigneurie par Excavations Jos Pelletier (2007) inc.

Considérant la recommandation de SNC Lavallin inc. pour le paiement no.1 du décompte progressif auquel la retenue contractuelle de 10% a été appliquée ;

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 639 953.31\$ à Excavations Joe Pelletier (2007) inc. pour les travaux de réfection de l'avenue Rousseau dans la Seigneurie. Le financement sera fait par règlement d'emprunt et par le surplus réservé à l'assainissement des eaux usées.

ADOPTÉE

1742-2016

i) Vente du garage de toile usagé

Considérant que le prix offert allait jusqu'à 150\$ et que cela n'était pas suffisant ;

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et du conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre le garage usagé à un prix supérieur offert par un employé au montant de 250\$

ADOPTÉE

1743-2016

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

a) Embauche d'un pompier

Considérant la recommandation du comité d'embauche

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la candidature de Patrick Breton à titre de pompier volontaire.

ADOPTÉE.

1744-2016

6. RÉSEAU ROUTIER

a) Soumission pour agrandissement du garage municipal sur invitation ;

Considérant la soumission de Construction Laffer au montant de 88 626.03\$

Considérant la soumission de Gaétan Gosselin au montant de 59 200.00\$

Considérant la soumission de Rénovation Orléans au montant de 58 375.00\$

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accorde au plus bas soumissionnaire la construction du garage municipal au montant de 58 375.00\$ plus taxes tel que décrit dans la soumission et le devis. Le financement sera fait en prenant l'argent dans le surplus accumulé.

ADOPTÉE.

1745-2016

7. HYGIÈNE DU MILIEU

a) Entente sur un montant d'indemnité pour la servitude située du côté nord de la rue Rousseau sur le terrain identifier par le lot 120-P

Considérant plusieurs discussions avec le propriétaire sur le dédommagement de servitude de son terrain ;

Considérant l'évaluation par la firme Altus ;

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant d'indemnité final de 3000\$ pour le dédommagement occasionné par le changement de conduite pluviale sur la propriété identifier par le lot 120 PTIE. **ADOPTÉE.**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1746-2016

b) Résolution pour nommer les signataires de l'acte de la servitude du lot 120-P chez le notaire Gariépy.

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire M. Sylvain Bergeron et le directeur général/secrétaire-trésorier M. Gérard Cossette à signer la présente entente de servitude pour le lot 120-P chez le notaire Alain Gariépy.

ADOPTÉE.

1747-2016

c) Soumission sur invitation pour le bâtiment servant à effectuer les prélèvements hebdomadaires à l'assainissement des eaux usées ;

Considérant la soumission de Construction Laffer au montant de 16509\$

Considérant la soumission de Gaétan Gosselin au montant de 11900\$

Considérant la soumission de Rénovation Orléans au montant de 14995\$

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir le plus bas soumissionnaire M. Gaétan Gosselin pour la construction du bâtiment à l'assainissement des eaux usées au montant de 11900\$ plus taxes tel que décrit dans la soumission et le devis. Le financement sera assumé par le surplus réservé à l'assainissement des eaux usées.

ADOPTÉE.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ÉVELOPPEMENT

a) Adoption du règlement 427-2016 modifiant le règlement # 38 adopté le 25 mai 1979 pour enlever la rue Dionne, identifier à l'article 9 du règlement

Considérant qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Alain Dion le 1^{er} février 2016 ;

Considérant que la commission de toponymie a été informé de l'enlèvement du nom de la rue Dionne ;

1748-2016

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 427-2016 pour enlever la rue Dionne de la liste des rues autorisées en vertu du règlement #38.

ADOPTÉE.

9. LOISIRS ET CULTURE

a) Résolution pour acceptation de la contribution budgétaire du projet de bibliothèque

1749-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de St-Pierre de- l' Île- d'Orléans s'engage à apporter une contribution financière de 248 582\$ plus une contribution de 19 825\$ à recevoir du pacte rural. Le tout est associé à une subvention de 232 400\$ du Ministère de la culture. Le financement sera fait par règlement d'emprunt.

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1750-2016

b) Projet de course de Défi Santé le 2 juin 2016 avec la Commission Scolaire

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte d'être partenaire et de contribuer comme les années précédentes à la course de défi santé en date du 2 juin de 8h00 à 11h00.

ADOPTÉE.

1751-2016

c) Demande de brigadier scolaire

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents : que la demande d'un parent pour la de sécurité d'un enfant qui traverse le chemin Royal pour avoir un brigadier scolaire est une question personnelle et la responsabilité appartient aux parents. Afin de faciliter la traverse de piéton, la municipalité à un projet avec le Ministère des transports du Québec pour identifier un passage de piétons en face de la Villa des Bosquets, là où il y a un arrêt d'autobus.

ADOPTÉE.

1752-2016

d) Heures de glace de l'Aréna Trane facturé par la MRC

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 1950\$ pour les heures de glaces occupé par les joueurs de hockey de St-Pierre.

ADOPTÉE.

10. Lecture de la correspondance

a) Le maire fait la lecture de la correspondance.
Lettre du Mamot pour le schéma d'aménagement

11. Rapport du maire

a) **Sur les activités mensuelles de la MRC.**
Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

12. Rapport verbal des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. Affaires nouvelles

1753-2016

a) Demande de commandite pour le Chœur de l'île- d'Orléans .

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 50\$ pour la participation au Chœur de l'Île d'Orléans.

ADOPTÉE.

b) Demande du club Optimiste pour Lydia Boutin

La demande de Lydia Boutin ne rencontre pas les critères de commandites faisant partie de la liste des activités subventionnées.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

N° de résolution
ou annotation

1754-2016 **c) Demande du Club Optimiste pour 30^{ième} anniversaire du Club**
Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accorde une commandite de 250\$ au Club Optimiste pour les jeunes.
ADOPTÉE.

1755-2016 **d) Questionnaire à compléter par le conseil pour la firme de vérification**
Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Sylvain Bergeron, maire, pour compléter le questionnaire du vérificateur externe.
ADOPTÉE.

1756-2016 **e) Demande de financement pour la Fête Nationale à St-Laurent**
Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil participe à la fête nationale de St-Laurent pour un montant de 500\$ conditionnellement à l'affichage de la pancarte de la municipalité sur le site de l'activité.
ADOPTÉE.

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

La période de question commence à 21h00 et se termine à 21h05

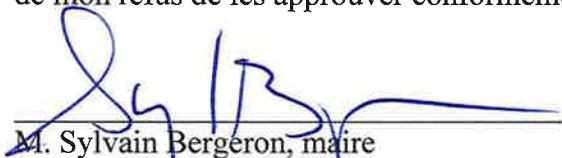
14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

En conséquence :

1757-2016 Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 21 h 05.
ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas aviser le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier